BnF Gallica

La fin d'un régime : les faillites, le personnel, les moeurs, le gouvernement de l'étranger, dénouement ? / Urbain [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Gohier, Urbain (1862-1951). Auteur du texte. La fin d'un régime : les faillites, le personnel, les moeurs, le gouvernement de l'étranger, dénouement ? / Urbain Gohier. 1895.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

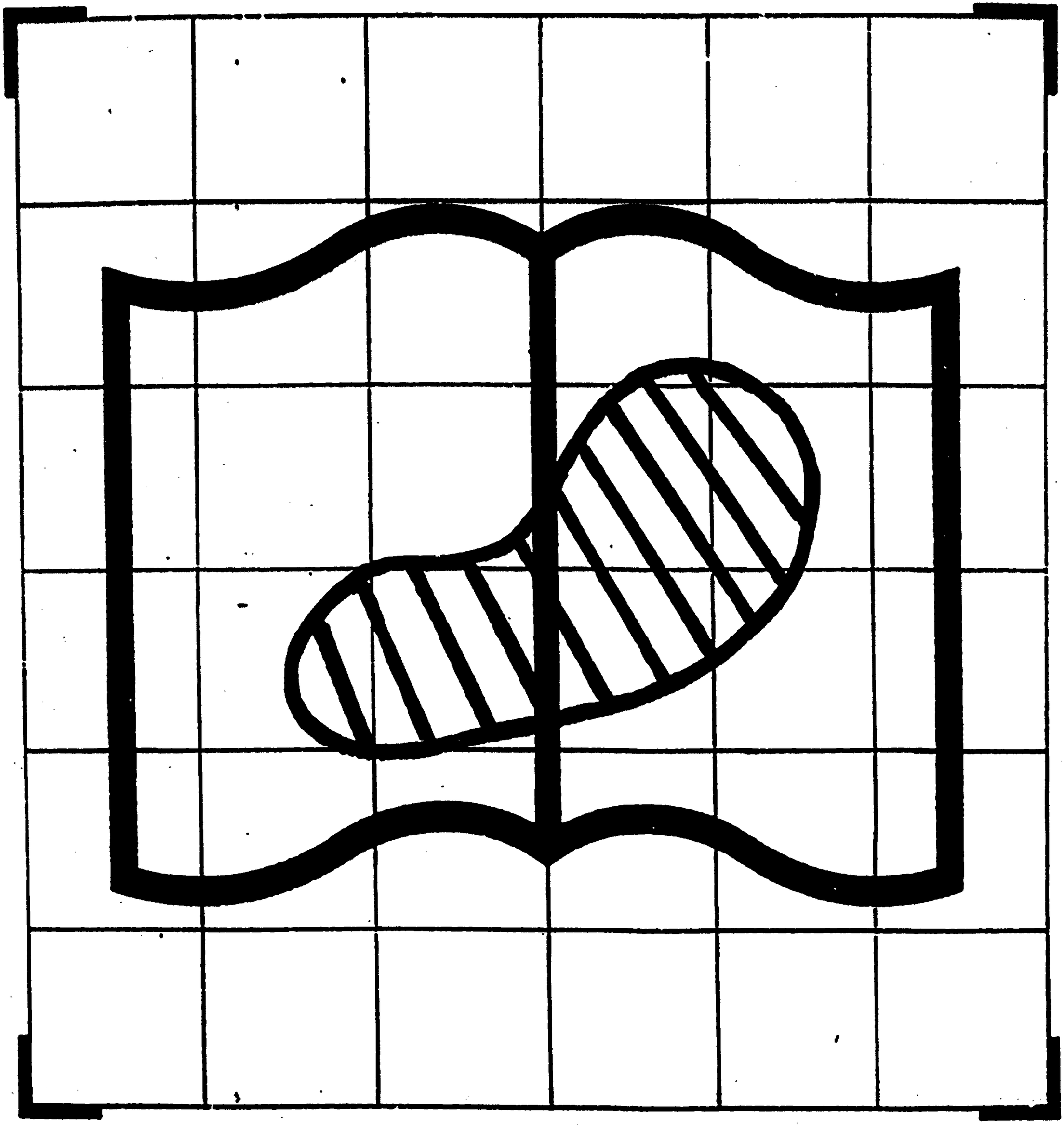

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Z1911
1/4

URBAIN GOHIER

LA FIN D'UN RÉGIME

LES FAILLITES

LE PERSONNEL — LES MŒURS

LE GOUVERNEMENT DE L'ÉTRANGER

DÉNOUEMENT ?

PARIS
CHAMUEL LIBRAIRE-ÉDITEUR
79, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE

1893

L57
1417.

URBAIN GOHIER

LA FIN D'UN RÉGIME

LES FAILLITES
LE PERSONNEL — LES MŒURS
LE GOUVERNEMENT DE L'ÉTRANGER
DÉNOUEMENT ?

DÉPÔT LÉGAL
Seine
0h.930
1895

PARIS
CHAMUEL LIBRAIRE-ÉDITEUR
79, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE

1895

L6 57
11417 A

LA FIN D'UN RÉGIME

Le régime républicain s'effondre. Après une existence d'un quart de siècle, stérile pour le bien, féconde pour le mal, il est jugé. S'il ne disparaît, c'est la nation qui disparaîtra d'entre les nations vivantes.

Il y a vingt ans, la République fut acclamée par les uns, acceptée par les autres. Elle plaisait aux générations nouvelles. Au lendemain de la catastrophe nationale, le nom de l'Empire était odieux; les souvenirs trop récents de l'arbitraire, de la corruption, de la violence, et le spectacle de la patrie mutilée le faisaient maudire. Le nom de la Monarchie était presque oublié.

Le seul nom de la République, au contraire, paraissait plein de promesses.

Tous les citoyens, — c'est-à-dire les hommes

qui ne s'attachent à un parti que par les liens de la raison et de leur libre choix, qui ne reçoivent ni subventions ni faveurs, qui ne se soucient ni des relations ni des traditions de famille, qui font les frais de tous les régimes et ne dépendent d'aucun régime; les hommes qui, n'étant ni fonctionnaires, ni parasites, ni valets, composent réellement la nation ; les hommes qui n'exigent d'un gouvernement que la réalisation de leurs espérances patriotiques, — tous ceux-là voulurent la République ou lui firent crédit.

Ils en attendaient la réparation des désastres matériels du pays, et des attentats que la conscience publique avait soufferts. Ils en attendaient, grisés par les légendes d'antan, la résurrection de la grandeur nationale. Ils en attendaient, après le despotisme, la liberté; après l'iniquité, la justice; après tant de hontes, la restauration de l'intégrité, des mœurs pures, de la vertu. Soit par de sanglantes revanches, soit plutôt par les travaux d'une paix fièrement assurée, ils comptaient sur un avenir de relèvement et d'honneur.

Leurs espoirs ont été brutalement déçus.

En se donnant à la République, ils étaient libres; ils sont libres de se reprendre : et le temps est venu.

***

Après le terrible effort financier que la guerre et ses suites avaient imposé au pays, la République devait administrer avec prudence la fortune nationale. Elle l'a dilapidée.

Les spécialistes donnent là-dessus des détails : ils sont arides. Le citoyen comprend mieux sa feuille de contributions, et le prix où les taxes de consommation portent les objets de première nécessité. Depuis les derniers jours de l'empire romain, jamais on n'avait vu de lutte aussi acharnée entre l'impitoyable Fisc et le contribuable épuisé, désespéré, qui dispute à l'impôt son dernier morceau de pain.

Trente-cinq milliards de dettes diverses, trois milliards et demi d'impôts d'État, des milliards, des milliards, des milliards; chaque année, de cent à six cents millions de déficit; la dépense croissant toujours et la recette bientôt tarie; au bout, la banqueroute. Ce bilan suffit.

La banqueroute, par surcroît, sera frauduleuse, car les livres sont mal tenus et la comptabilité suspecte. Dans l'opposition, les républicains blâmaient rudement les incorrections financières de l'empire; ils s'indignaient surtout des virements, qui rendaient impossible un contrôle efficace. Sous la République, en

vingt ans, la Cour des Comptes a relevé 3.712 irrégularités coupables, et 3.293 virements.

Jadis, au plus fort de la mauvaise administration, le personnel était du moins intègre. Sous la République, au mois de juillet 1891, en deux semaines, cinq agents des Finances ont été arrêtés, trois autres se sont tués pour esquiver le châtiment de leurs vols. Une autre année, en quatre mois, dix-neuf receveurs ou percepteurs ont été arrêtés, se sont tués, se sont enfuis à l'étranger. Car ils sont fréquemment recrutés parmi les politiciens sans emploi : candidats officiels battus, agents électoraux fatigués, journalistes officieux compromis.

***

Vaincue, démembrée, la France était prête à tout pour reconstituer sa puissance militaire, pour se refaire une flotte, une armée. Elle a supporté des charges écrasantes; elle a confié au gouvernement républicain des sommes fabuleuses.

La République a dépensé déjà vingt-trois milliards pour l'armée de mer et pour l'armée de terre.

Le ministère de la Marine consomme 250 à 280 millions par an, outre les crédits supplé-

mentaires qui vont quelquefois à 40 millions d'un coup. Là comme ailleurs, les parasites rongent toute la substance. Les frais d'administration montent à 40 pour 100 de la dépense totale : ce qu'on n'a constaté dans aucune entreprise de gaspillages, dans aucun Panama.

En 1890, aux manœuvres des escadres combinées dans la Manche, dix vaisseaux firent dès le début de telles avaries qu'ils durent précipitamment rentrer à Brest. Un cri d'alarme s'éleva. Des crédits plus considérables furent votés. En octobre 1894, des armements ayant été ordonnés en vue de l'expédition de Madagascar, tous les bâtiments qui prirent la mer rallièrent le port au bout de quelques jours, de quelques heures. Cinq sur cinq : justement comme les présidents de la République. Et c'est à la marine anglaise qu'on demande, en 1895, de transporter le matériel de guerre français!

Des documents officiels, signés des ministres et publiés avec scandale, ont établi que des magasins sont vides alors qu'on les croit pleins; qu'il y a des croiseurs qui marchent comme des bouées, et des torpilleurs dont la coque se dissout à l'eau de mer. Les machines crèvent, semant la mort dans les équipages. Les cuirassés, que l'Angleterre construit en un an, restent chez nous en chantier neuf ans, pendant

lesquels on les remanie jusqu'à vingt-cinq fois. Ils coûtent de vingt à trente millions. Les uns menacent de chavirer quand il y a des vagues : en février 1893, il a fallu démolir à moitié cinq des plus « puissants » pour ne pas les voir naviguer la quille en l'air; d'autres sont cuirassés d'une cuirasse en bois peint. Mais les compagnies métallurgistes n'y perdent rien.

Les côtes sont ouvertes, à la merci des bombardements et des débarquements. Depuis quinze ans, la Marine et la Guerre se renvoient la charge de les défendre : et la défense n'existe pas. Les manœuvres de 1889 l'avaient prouvé; les manœuvres suivantes ont renouvelé la démonstration; les rapports des amiraux préfets maritimes la confirment. La Commission chargée solennellement d'une enquête en 1894 écrit dans son rapport : « Nous avons constaté *le néant* de l'organisation navale à Toulon. »

L'armée de terre coûte 650 millions par an, sans l'extraordinaire. Les rapporteurs du budget répètent chaque année que les compagnies des régiments sont des compagnies squelettes, que les indisponibles détournés du service l'emportent en nombre sur les hommes laissés dans le rang, que l'instruction des chefs aussi bien que des soldats est entravée. La Commission de l'armée déclare que plus de

80.000 hommes de chaque contingent font une seule année de service : c'est la moitié de l'infanterie. La « reine des batailles » n'est plus qu'une garde mobile.

Entre l'armée de terre et l'armée de mer, entre les chefs des armes différentes, de funestes rivalités subsistent. Au Dahomey, les uns ont refusé de soutenir les autres contre l'ennemi. Des escadres ou des corps de troupes sont constitués pour l'avancement des chefs qui doivent les commander. On a vu tel officier supérieur franchir tous les degrés de la hiérarchie jusqu'au plus élevé, sans bouger d'une antichambre. Un officier général a reçu les suprêmes honneurs pour avoir passé à l'étranger en temps de guerre, tandis que ses camarades luttaient contre l'envahisseur. Un maréchal de France, après des funérailles solennelles, a été enseveli aux Invalides, à côté du vainqueur d'Iéna, pour avoir signé la plus honteuse des capitulations et livré aux Allemands tous les drapeaux de son armée.

Autour du milliard annuel de la défense nationale grouille une tourbe de fournisseurs avides, d'industriels douteux, de politiciens faméliques. Des marchés occultes sont conclus. Des considérations électorales décident de la répartition des troupes, des mouvements de la

flotte, de l'organisation des arsenaux, du choix des denrées ou du matériel.

Des fonds secrets sont alloués aux ministres de la guerre et des affaires étrangères pour la partie la plus délicate de leur mission. Les dépositions ou les aveux de trois ministres ont révélé que ces fonds servent à payer l'élection des députés officiels.

L'instrument essentiel de la mobilisation est le réseau des voies ferrées. Une débauche de chemins de fer électoraux a contribué à ruiner l'État : mais des lignes stratégiques d'une importance capitale n'ont pas été construites. Des Compagnies de qui dépend le fonctionnement du réseau, c'est-à-dire le succès de la guerre et le salut du pays, ont à leur tête des étrangers ou des hommes d'une Race étrangère.

Le trésor de guerre, dans une lutte suprême où la victoire sera sans doute au plus résistant, au plus riche, est le crédit de la Banque de France. Et la Banque de France est aux mains d'un homme de la Race étrangère.

Un traître, introduit dans les rangs de l'armée, a livré des secrets à l'ennemi et conjuré la perte de la patrie ; depuis longtemps, il était suspect ; cependant un pouvoir mystérieux le poussait et le maintenait aux postes de confiance : c'était un homme de la Race étrangère.

***

La Justice est le premier besoin d'une société organisée. Mais elle ne peut être assurée que par le recrutement sévère et par l'indépendance absolue de la magistrature.

La République a détruit l'indépendance de la magistrature en la dépouillant de l'inamovibilité pour l'« épurer ». Aux magistrats qui étaient l'honneur de ce grand corps, aux juges qui rendaient des arrêts, elle a mêlé des créatures louches, propres à rendre tous les services. Elle a proclamé que le magistrat, tenant du Pouvoir l'investiture, devait en être l'instrument aveugle.

On a vu régner sur la magistrature de France, à la place des gardes des sceaux illustres, d'extraordinaires bohèmes, préparés à cette haute fonction par toute une vie de combats contre les lois. Tel filou marqué a pu dire d'un ministre de la Justice, en leur argot commun : « Nous sommes de mèche. » Des procureurs généraux ont cédé la place plutôt que de se déshonorer par les œuvres qu'on exigeait d'eux ; et ceux qui les ont remplacés étaient pourvus de casiers judiciaires. Un président de la Cour de cassation a quitté sa charge parce qu'il était complice d'escroqueries qualifiées. Un autre a

touché des mensualités de quelques cents francs dans une maison où le juge d'instruction était attendu tous les jours. On a recruté des juges, des présidents de tribunaux, des conseillers de cours d'appel dans des bals de barrière où ils allaient chercher femme, et dans des tripots dont le croupier les hébergeait. On a rempli les cours, les tribunaux et les parquets de politiciens avariés, résolus à tirer vengeance des écrivains qui les avaient combattus et des électeurs qui les avaient rejetés.

Ces magistrats ont annoncé qu'ils disposeraient à leur gré de la loi; ils ont promis de « poursuivre qui bon leur semblerait, quand bon leur semblerait. » En pleine cour d'assises, un procureur général s'est vanté de reconnaître la protection des ministres qui l'avaient avancé, en les protégeant contre le Code. A la tribune, un ministre s'est flatté de dicter aux juges toutes les sentences qu'il voudrait.

Les faits ont suivi les paroles. Le public a été terrifié par la rigueur des condamnations infligées aux misérables, aux égarés, aux adversaires du gouvernement, aux contempteurs de la magistrature. La conscience publique a été révoltée par la statistique de 8.000 erreurs judiciaires annuelles, par le refus obstiné de réparer le préjudice ainsi causé aux innocents, et par

la révélation de 82.000 crimes ou délits impunis chaque année.

Mais l'atrocité de certains arrêts, et la défaillance de la répression dans d'autres cas si nombreux, sont moins démoralisantes que l'indulgence accordée aux malfaiteurs puissants. Les bandits millionnaires ont bravé les lois, défié l'opinion, paralysé la justice. Une prescription savamment ménagée a couvert des vols immenses. Dans des procès dont la foule haletante suivait les péripéties heure par heure, attendant la lumière de chaque incident, des présidents ont fait les derniers efforts pour étouffer les témoignages accusateurs et pour empêcher la vérité d'apparaître. Des trafiquants de la Légion d'honneur, des voleurs de trente millions, des agioteurs enrichis par les désastres publics, sont sortis des prétoires la tête haute, plus insolents et plus redoutés qu'avant l'accusation. Des fonctionnaires prévaricateurs ou faussaires ont été mis hors de cause. Des dossiers ont été falsifiés ou supprimés par ceux qui en avaient la garde. Des magistrats que l'indignation soutenait dans l'accomplissement de leur devoir, et qui prétendaient l'accomplir, ont été révoqués en cours d'instruction. Des hommes d'État notoirement vendus, comparaissant comme témoins dans des procès où ils auraient dû figurer comme

accusés, n'ont eu qu'à montrer leur escorte de banquiers pour faire comprendre qu'ils servaient la Puissance dominatrice : et la Justice s'est inclinée.

Tous les ans, à la tribune, répondant à des interpellations ou défendant leur budget, les gardes des sceaux confessent les scandales du recrutement, de l'avancement, l'insuffisance ou l'indignité du personnel. Et le nom de la magistrature, prononcé devant la Chambre, est accueilli par des huées.

Lorsque ceux qui font les lois affichent un tel mépris pour ceux qui les appliquent, il est impossible que le sentiment public ne se donne pas libre cours. Des tempêtes de reproches injurieux et d'outrages ont assailli la magistrature. Elle a tenté, non de se justifier, mais de se venger. Dans le seul mois d'octobre 1894, quatre journaux ont été traduits en cour d'assises pour des articles infamants contre les magistrats. Quatre fois le jury, en acquittant, approuva l'insulte. Et ces quatre verdicts étaient soulignés par les verdicts sévères dont, au même moment, le même jury punissait les attaques à l'armée, au chef de l'État.

De ce discrédit des détenteurs de la justice, promptement changé en discrédit de la justice elle-même, naissent les revendications du droit

de vengeance individuelle, la défiance, le désespoir, la fureur anarchiste.

***

Sous l'Empire, dans l'imagination populaire, le mot République était synonyme de liberté. C'est en promettant la liberté, que la République a séduit la multitude crédule des éternels opprimés.

Elle les a trompés.

Plus despotique que le despotisme avoué, elle assume en outre la honte de l'hypocrisie et du parjure. Césarisme anonyme, elle est pire que le césarisme véritable où, du moins, le César est responsable sur sa personne et sur sa dynastie.

« Le sentiment dominant des républicains au pouvoir, écrit l'un d'eux, est la peur des idées qui les y ont portés. » Car ces idées n'étaient pas le produit sincère de leur cerveau et de leur cœur; c'étaient des appâts dont ils se servaient pour duper le peuple et dont ils ont eu peur, ensuite, qu'on ne se servît contre eux.

Depuis qu'ils sont les maîtres, il n'est question dans leurs journaux, dans leurs discours et dans leurs lois que d'interdire, de réprimer, de supprimer. Ils ont pris pour règle le cri du

vieux Madier de Montjau : « Débarrassons-nous de ce qui nous gêne. » Et tout les gêne : car ils croient voir, derrière chaque ombre, apparaître le châtiment.

Les libertés locales, qu'ils devaient ressusciter, ils les ont étouffées. Ils ont serré les rouages de la machine centralisatrice, pour tenir plus étroitement dans leur main les ressources du pays, pour les exploiter, pour arrêter toute velléité d'initiative. Ils ont fait de la France un grand corps déséquilibré, où tout le sang afflue à la tête, dont tous les membres se dessèchent et s'atrophient.

Jamais la bureaucratie césarienne n'a été plus oppressive. L'État s'est arrogé tous les droits, réservé toutes les fonctions. Il a développé la mendicité, la servilité, l'habitude de ne rien espérer que de lui, de ses onéreuses générosités. Rien n'a été négligé pour abâtardir la nation, pour tuer son esprit d'indépendance, pour éteindre la race des citoyens et lui substituer une race d'administrés, de corvéables, de sujets. L'inertie du peuple faisant toute la force de ses tyrans, ils l'ont soigneusement entretenue.

Ils ont couvert le territoire de fonctionnaires qui sont à la fois des otages, des complices et des instruments de domination. Ils les traitent

d'ailleurs comme aucun planteur n'a traité ses nègres. Ils leur font acheter cher le pain sec de la République. Ces malheureux agents sont obligés de livrer leurs enfants pour les écoles athées que le reste de la population déserte; ils répondent de la docilité de tous leurs parents; privés de leurs droits civiques, ils votent sous le bâton. Les éducateurs mêmes de la jeunesse ont été réduits au rôle de serviteurs électoraux; soustraits à leurs supérieurs naturels, ils sont tenus en laisse par les préfets. Dépouillés de leur droit d'électeurs, s'ils sont élus, ils sont également dépouillés de leurs mandats.

Au mépris de la Déclaration des droits, et de tout le droit public moderne, la meilleure moitié de la jeunesse française a été mise hors la loi, exclue des emplois, des fonctions, des concours.

Les républicains avaient cent fois promis la liberté d'association; ils l'ont refusée à la nation, et réservée aux sociétés internationales qui conspirent contre la patrie.

Ils ont interdit des pièces de théâtre, défendu des chansons, jeté des livres au pilon. Ils ont ressuscité le cabinet noir, dérobé des lettres à la poste. Par saisie administrative, en juillet 1888, ils ont volé des milliers de documents

privés jusque chez l'imprimeur, jusqu'au domicile des particuliers.

Ils ont multiplié les lois contre le suffrage universel, contre le jury, contre la presse, surtout, la « terreur des fripons ». Ils ont organisé pour leurs basses besognes une police qui eût effrayé les policiers de l'Empire. Sous les ordres de chefs sans scrupules, ils ont placé des brigades d'hommes de main, dont on a surpris les uns en train de détrousser les étrangers sur les boulevards, et les autres exploitant la prostitution. Les gardiens de la sécurité publique ont institué la coutume de torturer les prisonniers dans les postes ; ils ont mis à sac des quartiers de Paris sous prétexte que le gouvernement avait besoin d'une émeute ; ils ont, à la terrasse des cafés, assassiné les paisibles clients.

Ils ont pris d'assaut des couvents, crocheté des portes d'églises ; ils ont violé le seuil sacré des hôpitaux pour en arracher les victimes de leurs violences, malgré les protestations révoltées du corps médical. Ils ont maltraité des députés, aux applaudissements de la Chambre.

La République française a fait revivre les lois les plus odieuses des féroces républiques de l'antiquité. Elle a frappé d'ostracisme des princes, des généraux, des écrivains. Elle a condamné à mourir en exil les meilleurs des Fran-

çais. Une bande d'individus sans patrie, s'étant emparée de la France, a proscrit jusqu'au tombeau l'héritier des rois qui ont fait la France.

Ils ont aussi versé le sang du peuple. Avant de l'assommer dans les rues de Paris en juillet 1893, ils l'avaient sabré à Vicq en juin 1890; à Châteauvillain, leurs gendarmes ont tué à coups de pistolet des femmes en prière; à Fourmies, un sous-préfet de la Race étrangère a fusillé des ouvriers et des jeunes filles. Pour leurs débuts, en 1871, ils avaient consommé le plus ample massacre dont l'histoire moderne fasse mention; et les échappés de la bataille, coupables politiques, ils les ont achevés au poteau de Satory, ne devant répudier la peine de mort en matière politique que pour sauver un traître: le juif Dreyfus.

Le monument d'infamie le plus caractéristique du régime, et le témoignage le plus fort de sa haine de la liberté, c'est encore la loi de sûreté générale de juillet 1894. Votée par moins de la moitié des représentants (269 sur 581), elle n'en est pas moins une loi: la pire loi qu'un despote ivre de sang ait jamais imposée à un Sénat de délateurs. Enregistrée sans un mot de justification, elle a couronné l'œuvre de la dégradation nationale. Les hommes qui l'ont arrachée à la servilité du Parlement n'ont pas

eu, à la vérité, l'énergie de s'en servir; leur lâcheté trahit leur volonté criminelle; à peine cinquante arrestations d'honnêtes gens ont-elles ramené dans le pays un commencement de Terreur; l'horrible Procès des Trente, où le gouvernement avait confondu des écrivains et des philosophes avec des malfaiteurs, n'a déshonoré que ses auteurs, grâce à l'indépendance du jury.

Mais l'arme qu'ils ont forgée subsiste. Quand une main vigoureuse, l'ayant saisie, la tournera contre eux; lorsque, en vertu de leurs propres textes, ils iront méditer dans les bagnes de Cayenne sur l'excès de leur audace : alors la justice immanente des choses aura son tour, et la liberté sera vengée.

* * *

Sous la République, le suffrage universel devait être à l'abri des attentats qu'il avait autrefois subis : à l'abri de la fraude, de la pression, de la corruption, des coups d'État. Les exploits de l'Empire ne furent pourtant que des jeux d'enfants, auprès de ceux que les républicains accomplissent tous les jours.

Chaque législature a grossi le code des lois destinées à garrotter, à mutiler le suffrage uni-

versel. La seule année 1889 en a produit un arsenal. L'interdiction des candidatures multiples, l'obligation des déclarations préalables, le rétablissement du « scrutin de l'imbécillité », le découpage malhonnête des circonscriptions, l'embrigadement des fonctionnaires et de leurs parents, l'intimidation, la candidature officielle cynique, le trafic des voix à bureau ouvert, les urnes à double fond, la falsification des listes électorales, le vote des morts, des faillis, des fous et des citoyens imaginaires; les quatre-vingt-six procédés de fraude notés par la cour d'assises de Toulouse; la création de 8.000 faux électeurs dans un seul arrondissement; la proclamation d'élus ayant obtenu le tiers, le quart, le sixième des suffrages : ce n'était rien encore. Il a fallu que les mandats des majorités ministérielles fussent payés par l'argent des financiers interlopes, par l'épargne des humbles extorquée aux compagnies de finance par les fonds dérobés à la défense nationale. Leur chef et leur modèle, Rouvier, leur a dit en plein Parlement que sans ces turpitudes et sans ces trahisons, leur règne aurait depuis longtemps cessé.

Des minorités de ces élus de minorités frauduleuses votent des textes : et voilà des lois. Quelle fiction !

Même on a vu des législateurs qui n'étaient pas élus du tout : tel Joffrin, député par mesure administrative, qui fut validé par la Chambre le 9 décembre 1889. Dans la séance du 20 janvier suivant, M. Casimir-Perier présidant l'assemblée, trois véritables représentants du peuple furent arrachés successivement de leurs sièges par la force armée, pour que l'intrus pût occuper la tribune devant un auditoire servile. Les citoyens qui ont oublié cette honteuse journée méritent la dégradation civique. Plus tard, un Calvinhac ayant, au moyen de fraudes prodigieuses, usurpé le mandat d'un élu, la Chambre s'empressa de le choisir pour secrétaire et de lui confier la supputation de ses propres scrutins, afin de consacrer la méthode.

Par contre, les représentants réellement désignés par le peuple ont été chassés. Le Directoire, par le coup d'État de fructidor, avait d'abord décimé le parti monarchiste; par le coup d'État de floréal, il décima le parti révolutionnaire. L'analogie est saisissante. Les majorités républicaines ont cassé naguère, par vingt, par trente à la fois, les élections conservatrices; depuis que les députés conservateurs sont rendus à merci, terrorisés ou corrompus, floréal sévit contre les socialistes. Les partis, dans leur

aveuglement, dans leur impuissance à concevoir la liberté, dans leur frénésie de haine mutuelle, applaudissent tour à tour aux attentats qui frappent leurs adversaires. Mais l'exemple est donné; la voie est ouverte. Le spectacle de ces proscriptions partielles et réciproques a préparé les esprits à la proscription totale de la horde criminelle.

Nées de toutes les violations du suffrage universel, les assemblées de la République ont redoublé d'impudence. Elles ont convié leurs créatures et leurs complices à la curée des budgets; elles ont constitué de vastes syndicats pour l'exploitation de la France. Elles ont organisé, pour la protection du pillage, un redoutable système de défense. Des Hautes Cours, des tribunaux d'exception, des juges sans pudeur ont étranglé l'opposition politique. Les fonds secrets et la Légion d'honneur ont servi de solde à des troupes mercenaires. Le chantage a garanti la fidélité des auxiliaires douteux. Les coups de Bourse, les grandes rafles, l'agio, le jeu sur les fonds d'épargne, ont alimenté le trésor de guerre civile.

Au Parlement, un marché de votes et de lois a été ouvert presque publiquement; des groupes se sont formés avec une enseigne pour le détournement de la fortune nationale au profit d'inté-

rêts particuliers. Les tarifs de douane ou les primes de protection s'échangent au grand jour : voto pour voto, loi pour loi. Les votes émis en séance apparaissent falsifiés le lendemain. Les comptes-rendus officiels tronquent et travestissent les débats. Les discussions font place aux pugilats. Le président du conseil ameute les brigades centrales contre le président de l'assemblée; des ministres argumentent à coups de poing; d'autres justifient à coups de pistolet leurs conventions avec des Compagnies que la police correctionnelle attend.

Nulle solidarité ministérielle, mais de continuelles trahisons. Nulle responsabilité ministérielle, mais la perpétuelle impunité. La confusion des pouvoirs est permanente. L'exécutif donne des ordres au législatif et au judiciaire; le législatif empiète sur le judiciaire et sur l'exécutif. Le judiciaire seul s'occupe à propos, de temps en temps, de l'exécutif et du législatif, pour en mettre les représentants à l'ombre.

***

Les rapports, en effet, deviennent fréquents entre le Palais de Justice et le Palais-Bourbon. Les ministres et les députés ministériels dispu-

tent à leurs journalistes officieux, dans les voitures cellulaires, la place des malfaiteurs de droit commun.

Il suffit de rappeler des noms pour que les impressions renaissent toutes vives dans la mémoire des citoyens. Grévy, d'abord, et Wilson, l'agence de l'Élysée, Caffarel, d'Andlau, la Limousin, la Ratazzi; la Légion d'honneur vendue à des chalands que racolaient de sales courtiers; les escroqueries de timbres-poste par la famille du chef de l'État. Puis Constans, et ses légendes innombrables. Thévenet, chef de la magistrature, « de mèche » avec Jacques Meyer. Ribot, président du conseil, déféré comme avocat, par ses pairs, au conseil de l'ordre qu'il compromet. Loubet, qui tenta sur Mme Cottu le plus lâche des chantages. Casimir-Perier, garant de l'intégrité de Baïhaut. Le ministre Terrier, le ministre Vigor, imposant aux électeurs la candidature Portalis; et toute la majorité cassant le mandat d'un élu pour donner son siège au maître-chanteur. C'est Burdeau et la Banque de France, Raynal et les Conventions. C'est le ministre du câble des Açores et le ministre des Chemins de fer du Sud. C'est Baïhaut et le Panama. C'est Dupuy, assurant la fuite d'Arton, au moment même où il s'engage à le capturer, et payant une subvention mensuelle sur le bud-

get au directeur de la *Cocarde* en même temps qu'il le fait condamner pour faux.

Sous de pareils chefs, une majorité docile travaille à la cravache. Elle vit entre la buvette où les alcools sont gratuits, la bibliothèque où les romans d'Eugène Süe la renseignent sur les « agissements » des Jésuites, et le salon de la Paix où les courtiers d'affaires promènent leurs carnets de chèques. Épaves de toutes les professions, ces gens se trouvent à l'aise dans ce qu'on a nommé « le dernier des métiers ». Ils savent qu'en cas d'accident électoral, s'ils l'ont mérité, l'administration leur fournira de bonnes sinécures. Cependant, les temps sont difficiles, et vingt-cinq francs ne mènent pas loin. A l'époque des grandes opérations, une Société fit relever le compte des oppositions sur les traitements parlementaires : il y en avait 311. La proie est offerte; il suffit de jeter l'hameçon. Dans une seule affaire, cent quatre ont mordu. Sans compter le trafic des concessions de cercles et des autorisations pour tripots, il y a beaucoup d'autres affaires.

Des « acquittés avec flétrissure » et des « non-lieu par prescription » dirigent la bande. Mais il y a des contretemps; les journaux troublent tout; ils font courir des listes de suspects; les transes dans lesquelles on vit engendrent

un funesto état nerveux. Le gouvernement, parfois, s'en mêle; il fait mine de lâcher les juges d'instruction, brandit des dossiers, des autographes ou des photographies de *reçus*, et montre Mazas ouvert à la première velléité d'indépendance. Ce chantage se pratique le matin des votes décisifs. Une fois les bulletins dans les urnes, des estafettes s'élancent au galop dans les rues de Paris pour arrêter les enquêtes ouvertes et les perquisitions commencées.

Le pays n'ignore plus rien. C'est à peine si le Directoire avait essuyé autant d'outrages et de mépris que les politiciens d'aujourd'hui. Le livre, le journal, le théâtre, la caricature, la chanson, rivalisent d'insolence et de cruauté. Point de pitié. Le suffrage universel s'y met : lorsque, par une tartuferie comique, ils osent invalider comme indignes quelques-uns d'entre eux, les électeurs les leur renvoient invariablement, pour que la collection ne demeure pas incomplète.

Pourtant, ils n'entendent pas raillerie. Quand on leur dit qu'ils sont ce qu'ils sont, ils se fâchent. Très forts sur ce qu'ils appellent le « point d'honneur », ils rédigent une quantité de procès-verbaux pour des duels sans conséquences. Ils prodiguent les menaces, les provocations : ils professent qu'un bandit se justifie

d'être un bandit, s'il peut tuer l'honnête homme qui l'a démasqué. La joue toute rouge et toute chaude de certaines philippiques vengeresses, ils montrent le poing au justicier en clamant : « Qu'on en finisse donc avec lui ! Ça ne sera pas trop tôt. »

Ils redoutent les mauvais coups. Impassibles quand les bombes du restaurant Véry et de la rue des Bons-Enfants éventrèrent huit personnes « du commun », la rage s'empara d'eux aussitôt qu'ils eurent senti le vent d'une explosion. Affolés, hurlant d'effroi, ils votèrent sans les lire des lois aussi vaines qu'abominables.

Sous l'Empire, ils étaient pacifiques, fulminaient contre le militarisme et les armées permanentes. Ils fumaient des pipes dans les brasseries en l'honneur de la fraternité des peuples. Depuis qu'ils règnent, ils ont écrasé la nation sous le fardeau militaire. Ils portent la guerre sur tous les continents. Mais ils ne veulent point y aller « de leur personne ». Comme dans l'année terrible, ils réfléchissent que s'ils exposaient leurs précieuses existences, le pays ne s'en consolerait pas. A l'envi, dans les deux Chambres, ils méditent des propositions de loi pour se dispenser, « au nom des principes républicains », de marcher au feu. Ils prétendent se dérober aux vastes égorgements où leurs folies

et leurs spéculations de Bourse enverront les millions de citoyens.

Pour les bien connaître, il faut les avoir vus de près dans les périodes agitées où le fond des âmes se découvre : soit dans la période boulangiste, soit aujourd'hui dans la période socialiste, soit surtout dans la période panamiste.

Les scandales qu'on voit et qu'on verra remonter à la surface se succédaient déjà rapidement. On observait les perfidies, les lâchetés, les trahisons. Des ministres étaient déshonorés par leurs collègues et complices de la veille. Des drames se jouaient dans tous les coins. Les faces flétries par l'angoisse et par la fièvre trahissaient les existences brisées. Des misérables à bout de forces se glissaient le long des murs pour échapper aux regards. D'autres, se roidissant, répondaient au dédain par l'insolence, au mépris par la menace, et voulaient tuer avant de mourir. Ceux qui n'étaient pas encore dénoncés relevaient comme une insulte le mot le plus innocent, et bondissaient à la moindre allusion comme sous un coup de fouet. L'assemblée se roulait dans sa fange, prête à tout, reniant les vaincus et les achevant, acclamant les audacieux dont l'impudence la réconfortait. La bassesse et le cynisme parurent alors

dans toute leur profondeur. Le spectacle était répugnant et tragique.

Ces jours sont revenus. Les Panamas défileront après les Panamas jusqu'à ce que le pays dise : « Assez ! »

Et ceci n'est pas la déclamation d'un rhéteur. C'est la déposition d'un témoin qui, plus de dix ans, a contemplé les crimes et les infamies ; qui les a racontés jour par jour ; qui a ressenti tout ce qu'un être humain peut éprouver de dégoût et de colère en voyant souiller, en voyant détruire par des scélérats les choses auxquelles il croyait, auxquelles il faut croire.

***

République, dans l'idée moderne, est l'équivalent de Démocratie.

Les républicains ont été les plus étranges démocrates qu'on puisse imaginer. Dans le mélodrame sinistre qui fut la troisième République, voici la partie comique.

Portés au pouvoir par les remous de la tempête où la France a failli périr, les républicains ont promptement abandonné les chopes qu'ils vidaient pour apprendre la politique. Les moustaches encore persillées de choucroute, ils ont redit le mot fameux : « C'est nous qui sont les

princes. » Ils ont voulu le faire voir : et la farce n'est pas à demi bouffonne.

Le Protocole les fascine. Durant l'Exposition de 1889, ils ont mendié la bienveillance de toutes les têtes couronnées de la rue du Caire. Leurs chefs s'expriment ainsi que Louis XIV : « Notre très cher comte, » ou : « Nous avons choisi Nous-même deux vases de Notre manufacture de Sèvres. » Dans les tournées qu'ils font dans le pays, ils recueillent les tributs en nature de leurs sujets, des pièces de soie, des sabots sculptés, des gilets en poil de chien. Jadis ennemis des « traîneurs de sabre », ils parlent avec emphase de *leurs* soldats, de *leurs* généraux ; ils passent des revues ; ils adressent des ordres du jour aux troupes.

Ils ont institué une « Noblesse républicaine » doctement hiérarchisée, où les gens « d'un certain monde » ne frayent pas avec les gens d'un autre « monde ». On y compte les quartiers de noblesse, sérieusement. Il y a des ancêtres, des dynasties. Les uns se réclament d'un grand-père ; d'autres, d'une tante. Les collèges électoraux sont légués de génération en génération comme un troupeau de bétail, et les préfets opèrent la transmission des mandats. Après leur mort, le gouvernement met des impôts sur la misère pour pensionner leurs veuves, leurs as-

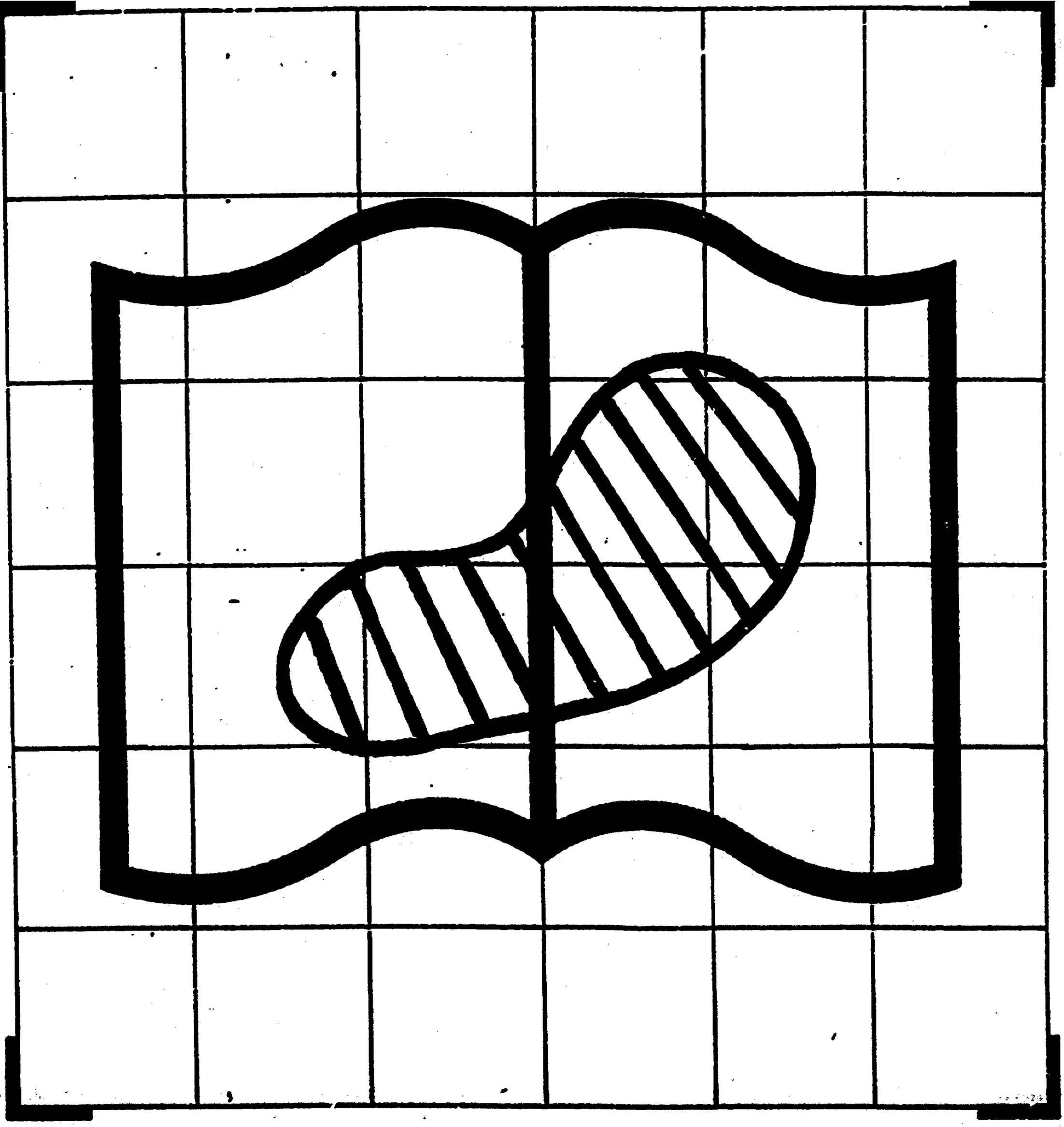

cendants, leurs descendants et leurs collatéraux.

Ils sont très fiers. D'anciens conspirateurs louches, associés en sous-ordres à des tripoteurs, et devenus gras en devenant sénateurs, affectent le dédain des petites gens dont ils sont les salariés. Ils traitent les écrivains comme un Rohan traitait Voltaire. Ils sont féroces. Leurs gouverneurs de provinces refusent des secours aux destinataires qui ne les sollicitent pas assez humblement. Leurs gardes des sceaux, anciens rédacteurs subreptices de feuilles révolutionnaires, prononcent « qu'il n'y a pas de droit contre la Souveraineté », parce qu'ils sont les Souverains.

Au sommet de cette féodalité de la Courtille, ils avaient placé le plus illustre d'entre eux, qui avait à la fois un grand-père et des tas de millions. Ils lui avaient donné des chambellans; ils l'entouraient de toute la noblesse de Jérusalem et du Paris-Mutuel; la description de ses livrées et la biographie de ses piqueurs emplissaient les journaux; on frappait des médailles en son honneur. Son chien marchait suivi d'un officier d'ordonnance. On jetait à la Bastille les marauds qui n'admiraient pas son auguste physionomie; au For-l'Évêque les acteurs qui récitaient d'inoffensives satires. Quand une circonscription de la capitale élisait un candidat

privé de son investiture, leurs journaux imprimaient que *le peuple de Paris est une populace.*

Un soir, après dîner, leur maître a jeté sur le trottoir, comme un mauvais cigare, la présidence de la République : il trouvait leurs flagorneries trop écœurantes.

Avec leur vieille passion d'émeutiers pour les panaches, les galons et les bottes molles, les républicains raffolent des décorations. Ils en inventent chaque jour, et se les distribuent copieusement : des violettes, des vertes, des jaunes, des multicolores. Ils aiment à se montrer plus pavoisés que la galère amirale où, trois cents ans plus tôt, beaucoup auraient tiré la rame

Ils se sont jetés sur la Légion d'honneur comme sur un butin longtemps convoité. La vue du rouge excite dans leurs âmes le même tumulte que dans les âmes de grenouilles. Dès le 4 septembre, au lendemain de Sedan, en face de l'invasion, leur gouvernement provisoire discutait si tous ses membres, étant portions de chef d'État, ne devaient pas s'enguirlander du grand Cordon. Depuis, ils ont arrosé de décorations l'effrayante cohue de leurs parents, de leurs camarades, de leurs agents d'élections, de leurs hommes d'affaires, de leurs domestiques et de leurs créanciers.

La croix de la Légion d'honneur est une

monnaie courante qui paie tous les genres de services. Pas de maître-chanteur professionnel, pas d'escroc, pas de directeur de claque-dent, pas de pornographe qui ne soit au moins chevalier. Les préfets qui ont volé plusieurs milliers de voix passent commandeurs. Cornélius Herz, avec Eiffel et la reine de Madagascar, tiennent les grades supérieurs. Dans les couloirs du Palais de Justice, entre les municipaux, aux portes de la cour d'assises et des chambres correctionnelles, on n'aperçoit que le ruban rouge.

Quand ils ne l'ont pas prostitué gratis, ils l'ont vendu. Le trafic en était ouvert dans le palais de la Présidence. Et les vendeurs et les acheteurs, acquittés ou non poursuivis, se sont retrouvés joyeusement sur les bancs du Parlement pour y représenter la nation.

Toute la friperie des anciens régimes a été tirée par les républicains du magasin aux accessoires. Ils ont essayé de se dédommager de leurs années de crasse par une débauche de luxe vulgaire, d'honneurs faciles et de hiérarchies grotesques. Ils se régalent à tout propos de galas, de harangues et de grosse caisse. Aux jours de fête, ils se rendent gravement visite, précédés et suivis de leur Cent-Gardes, revolver au poing. Tirés par de tristes canassons dans des guim-

bardes aux ressorts vermoulus, habillés de jaune, de rouge, d'amaranthe et d'hermine en poil de lapin, ils ont des faces d'anciens laquais descendus du siège à l'intérieur.

Les galopins de la capitale poussent des huées à leurs trousses : car ils croient revoir les pompes de l'ancien Mardi gras. Ce mélange de râperie sordide et d'insolente vanité leur rappelle les drames historiques, dans les théâtres du boulevard extérieur, où la Reine, le Cardinal et le Connétable portent la défroque de vingt carnavals.

C'est la République athénienne qui passe !

***

Les républicains ont « biffé » Dieu. Mais ils ont tout de même un dieu : l'Argent.

En République, l'Argent, l'argent immonde est tout. Il tient tout, procure tout. Les lois, la justice, le pouvoir, l'opinion, sont à la merci de quiconque possède l'argent. Qui n'a pas d'argent n'est rien, ne peut rien. Les plus fiers sont contraints de venir plier le genou devant l'autel du Baal, ou de disparaître.

L'Argent mène la presse, fait les codes, rend les arrêts, donne la considération et le signe de

l'honneur. Il commande au suffrage universel. Une circonscription s'achète, l'acheteur eût-il acquis sa fortune dans une maison de jeu, par la ruine et le désespoir de mille familles, ou par des fraudes colossales, ou par l'enlèvement d'une dot.

L'histoire de la troisième République est l'histoire des crimes de l'Argent. Les spéculations, les banqueroutes, les catastrophes énormes se sont succédé. Les colonnes de la politique et de la finance républicaines ont été des hommes dont les noms rappellent des brigandages étonnants, et dont les trahisons payées doivent coûter des milliards au pays.

Pour comprendre les conversions subites des ministres et des majorités, dans les affaires où ils ont livré les intérêts de l'État, il faut avoir assisté, dans les couloirs des palais législatifs, aux furieuses campagnes de corruption qui précédaient les votes; il faut avoir sondé le mystère des conventions, des émissions du Panama, des traités avec la Banque, des concessions de chemins de fer; il faut avoir éclairci les drames de l'Union générale, des Métaux, du Comptoir d'Escompte, et toutes les opérations étranges que le gouvernement permet aux grands établissements financiers dont les fonds secrets s'ajoutent à ses fonds secrets.

Ici, tout s'achète et tout se vend. Pour vendre quelques francs de plus la vache de leur métairie, ces hommes d'État brisent les plus vieilles amitiés, les alliances les plus précieuses de la nation. Ils vendraient leur âme deux fois par jour, si leurs reniements influaient sur le cours des valeurs. Ils vendront au détail les pierres de l'Arc de Triomphe pour agrandir la Bourse. Partout l'usure, partout le jeu ; sur les champs de course envahis par un peuple affolé, l'État lui-même prélève la dîme de la ruine et du désespoir. Le coulissier, le croupier, le book-maker sont rois.

Au Parlement, ce qu'on nomme une grande discussion d'affaires n'est qu'une série de marchandages éhontés. Les administrateurs des Compagnies corruptrices alternent sur les bancs avec les corrompus. Les pénalités des assemblées sont des pénalités pécuniaires, et les plus sévères flétrissures, des amendes. Toute la législation concourt à fortifier la souveraineté de l'Argent. L'Etat pompe dans ses caisses tous les capitaux du pays, rend son papier en échange, et se trouve du coup maître de toutes les existences. Pour symboliser le culte vil, les républicains avaient placé à la tête de leur République le plus millionnaire d'entre eux : il leur a signifié que l'honneur de gouverner la

France ne valait pas la jouissance paisible de ses millions.

*
* *

Or, l'Argent est une divinité sourde, aveugle, impitoyable, et la République de l'Argent, au lieu d'être, comme le voulait Montesquieu, le domaine de la vertu, ne peut être que le domaine de l'égoïsme féroce et de la sale dépravation.

Ils s'indignaient, les austères, les purs, de la corruption impériale ; ils l'ont dépassée, comme le despotisme impérial.

Les classes fortunées donnent l'exemple. Tandis que les plus qualifiés « gens du monde » ornent les colonnes du rapport Flory sur le Panama, et figurent dans tous les syndicats de tripotage, d'autres occupent la chronique de leurs scandales et de leurs vices. La bourgeoisie même, naguère si rigide, porte dans les provinces le spectacle des mœurs relâchées et de la famille pervertie. Les théâtres menacés de la faillite se relèvent par des pièces graveleuses et des exhibitions de femmes pires que nues. Les livres puent l'ordure. Les journaux atteignent de gros tirages en substituant aux articles politiques des contes ignobles. La vie

des histrions passionne la multitude, et la lingerie des actrices est une affaire d'État.

Les pouvoirs publics entretiennent sur le budget des écoles d'infamie. La Légion d'honneur pleut sur les pornographes autant que sur les maîtres-chanteurs. Les républicains, gens d'expérience, n'ignorent point qu'une jeunesse épuisée par la débauche est incapable d'indignations généreuses. Ils organisent l'orgie. Les portraits de leurs grands hommes s'étalent aux vitrines des libraires entre les réclames des filles : et c'est justice.

Ils font réellement de Paris une Babylone. Tout ce qu'ils ont imaginé pour attirer dans le pays un peu d'or étranger, c'est l'immense foire des Expositions qui s'achèvent en saturnales. De tout l'univers accourent les riches débauchés ; ils regardent la capitale de la France comme un lupanar international ; ils y laissent après eux la trace de leurs lèpres morales et de leurs lèpres physiques, un relent de décomposition, tout un peuple ivre et souillé.

Des fortunes inavouables, édifiées en un coup de Bourse ou fondées sur la misère de quelques milliers de parias, propagent à la fois le vice et la révolte. Les fêtes nocturnes où des industriels jettent une fortune sous les pieds

d'une prostituée, tandis que les ouvrières de leurs usines manquent de pain, changent en redoutable colère la résignation des misérables.

Quelques actes isolés de bienfaisance n'apaisent rien. Ils rappellent les accès de « sensibilité » du siècle dernier, qui précédaient l'orage et ne l'ont point retardé. Secs et froids, ils ressemblent trop à des primes d'assurance ; ils passent pour des aveux ; ils fournissent des arguments. La menteuse fraternité des égoïstes qui veulent se montrer prudents est pareille à cette courtoisie aristocratique où se trahissent trop de sous-entendus blessants, et qui n'est qu'un raffinement de l'insolence.

Aussi la criminalité monte. La cruauté, la cupidité, l'avarice atteignent à la folie. Le public se rue aux spectacles brutaux. Le mépris de la vie des autres éclate. Un paysan tue d'un coup de fusil, à Orléans, un soldat qui lui prenait une poignée de cerises. Un autre étrangle, à Montargis, un enfant qui lui volait des pommes. Le peuple le plus doux de la terre devient méchant.

Les malheureux, sans recours, sont livrés au désespoir. A côté des excès de la richesse apparaissent les excès de la misère. Les pauvres, dont l'État exploite la détresse pour leur arracher leurs enfants ; les pauvres, dont les admi-

nistrateurs officiels dérobent et dilapident le patrimoine ; les pauvres cèdent à la destinée trop lourde.

Les trottoirs sont infestés par la basse prostitution ; les moralistes qui ne manquent de rien déclament alors contre le Vice. Ils se trompent. Il faut accuser la Faim. Mais quelle qu'en soit la cause, la débauche fait son œuvre. Rien qu'à Paris, 85.000 personnes par an contractent les maladies affreuses qui préparent la déchéance de la race. On ne se marie guère : l'existence est trop rude. Les unions restent volontairement stériles : les enfants sont trop coûteux. Le mariage, pour ceux qui s'y résignent encore, n'est qu'une passade ; il y a sept à huit mille divorces par an. La famille est détruite.

On meurt de faim sous la République ; on meurt de froid tous les jours, chaque hiver. Les misérables que la mort ne prend pas l'appellent. Huit mille personnes par an se délivrent par le suicide. A Paris, on se tue par familles entières, les Hayem, les Hoffmann, les Caubet. Trente personnes par semaine se tuent ; quelquefois seize en deux jours (octobre 1894). Des soldats se tuent au régiment. Et, ce qu'on n'avait jamais vu avant ce temps maudit, des enfants de dix ans se tuent.

Encore un peu de ce régime, et la République, en France, n'exploitera plus qu'un cimetière.

***

La nation, qui a tout enduré, ne pardonnera pas un dernier grief.

La troisième République a été le gouvernement de l'étranger.

La République a été apportée en France par les baïonnettes étrangères. Elle est née de l'invasion. Éclose sur le charnier de Sedan, elle est arrivée jusqu'à Paris dans les fourgons de l'armée allemande : et avec elle, tout le personnel de son gouvernement occulte.

Comme une inondation qui se retire en laissant les rives du fleuve couvertes de boue fétide, l'ennemi, en se retirant, a laissé derrière lui une tourbe d'individus qui se sont emparés de tous les organes de la vie nationale.

Il en est venu de Francfort; il en est venu de Cologne et de Hambourg.

Au témoignage d'un des plus cyniques, — la honte de sa profession et le déshonneur du parti qui le souffre, — cette Race étrangère forme en France « une communauté de cent quarante mille personnes. » Ils tiennent tout, car ils tiennent l'argent, qui est tout. Ils possè-

dent nos châteaux historiques, nos forêts nationales. Ils disposent, pour égarer l'opinion, des trois quarts de la presse. Ils remplissent l'administration, et gouvernent la moitié de nos départements : de telle sorte que la France a l'air d'un pays conquis, régi par les proconsuls du conquérant.

Ils ont, dans l'armée, les postes de faveur. Quand la trahison de l'un d'eux a été découverte, au cœur du ministère de la guerre, ils ont fait publiquement d'incroyables efforts pour le soustraire au châtiment. Une partie de nos voies ferrées, c'est-à-dire la mobilisation, et la Banque de France, c'est-à-dire notre trésor de guerre, sont entre leurs mains.

Ils mènent le gouvernement. Derrière le banc des ministres, un de leurs chefs est embusqué. La lèvre épaisse, les mains grasses, la peau luisante, bouffi d'une malsaine enflure de Levantin, la mine impudente, il brave les insultes, les menaces, les allusions à l'infamie de ses proches, et les cris : « Au Reichstag ! » Impassible, tout à sa besogne, il souffle, et les ministres parlent.

Ces intrus ont proscrit des Français.

Ils sont les maîtres de l'Internationale maçonnique dont la République est l'instrument, et dont la France est la proie.

Aussi, des hommes d'État républicains, les uns ont été les admirateurs et les clients de l'Angleterre, notre éternelle rivale. Ils ont entretenu à Londres des ambassadeurs que le lord-maire louait d'être de fidèles Anglais. Ils ont tué la marine française, comme au temps de l'abominable Dubois.

D'autres ont été les clients de l'Allemagne, la sanglante ennemie d'hier. Ils ont sollicité le patronage de Bismarck. Ils ont mis à Berlin l'ambassadeur le plus servile. Un diplomate de carrière, circonspect, sûr, a rapporté en 1889 ce propos du représentant de l'Angleterre au représentant de la France : « Nous avons absolument renoncé à traiter des questions diplomatiques avec vos ministres des affaires étrangères, parce que nous savons que la France a depuis longtemps remis la direction de ses affaires entre les mains de l'Allemagne. »

Cornelius Herz, Juif allemand, était alors l'inspirateur de la politique républicaine. Légat de la Franc-Maçonnerie pour toute l'Europe occidentale, et délégué des grands forbans de la finance, il commandait à la fois, dans le Parlement, aux Maçons et aux vendus.

Lemmi, Juif italien, est le Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie. Les gouvernements maçonniques ont été les serfs de l'intérêt italien.

Nul pays n'est plus odieux que l'Italie dans sa haine contre nous : car elle répond à des services inoubliables. Cependant, à chaque manifestation hostile la République a redoublé de bassesse. Au moment où l'Alsace et la Lorraine nous étaient ravies, un des chefs républicains voulait offrir la Corse à l'Italie. Dès la constitution du gouvernement de la Défense nationale, son envoyé à Florence abandonna sans condition Rome à Victor-Emmanuel ; il fallut l'arrêter pour qu'il n'y ajoutât pas Nice et la Savoie. Aux condamnations iniques de nos officiers enlevés par surprise, aux menaces et aux commencements de Vêpres siciliennes, à cette incroyable injure du roi d'Italie envoyant son fils à Metz, pour escorter Guillaume II dans la ville lorraine et recevoir le grade de colonel de uhlans, la République a dit : « Merci ! »

Les ministres républicains ont résisté tant qu'ils ont pu à la rupture des arrangements commerciaux et monétaires qui permettaient aux Italiens d'armer contre nous avec notre argent. Alors que les pèlerins français à Rome étaient maltraités et traqués, le ministre Rouvier a remis au Trésor italien deux millions de droits qu'il devait percevoir sur ses titres renouvelés ; et le gouvernement de la République a prononcé l'éloge de l'Italie à Nice, en inaugurant la statue

de Garibaldi. En 1889, le ministre Goblet a osé davantage : il a fait canonner à Sagallo les Cosaques d'Atchinoff, parce qu'ils allaient soutenir contre les Italiens leurs coreligionnaires orthodoxes d'Abyssinie.

L'acte de Sagallo n'est qu'un incident de la manœuvre infatigable du gouvernement républicain contre cette alliance russe où le sûr instinct de la nation la poussait.

La Russie rejetait de son sein la race étrangère qui règne sur la France. Il fallait que la France refusât l'amitié de la Russie. Dix ans, les ministères ont traîné l'affaire en longueur, pour lasser la volonté populaire. Toutes les perfidies ont été mises en œuvre, depuis les étranges voisinages infligés à l'amiral Avellan pendant son séjour à Paris, jusqu'à l'audacieux mensonge, en plein Parlement, du président du conseil Ribot.

Il est manifeste qu'en toute circonstance une influence néfaste agit sur la politique de la France, contre l'honneur et contre la sécurité de la France.

Il est manifeste que la République est aux mains des ennemis du pays.

Si le pays ne veut pas périr, qu'il s'en délivre!

***

Ou bien, qu'on l'en délivre.

Il faut quelque chose de nouveau.

Il ne s'agit pas de changer une forme, une étiquette de gouvernement, de maintenir le reste, et de recommencer la série des faillites et des déceptions.

Il s'agit de refaire la Société.

Ce que la République avait promis, ce que son nom faisait espérer, ce que réalisent hardiment autour de nous les monarchies libérales et même les gouvernements autocratiques, — il faut l'exécuter.

Si le prochain régime n'était pas l'instrument de cette œuvre, il n'aurait pas de raison d'être.

Des hommes nouveaux, un système nouveau, une société nouvelle, résolument en marche vers la justice et la liberté toujours plus complètes : voilà le programme.

La tâche est dure, mais glorieuse : qui s'en chargera?

***

Pour un prince dont les ancêtres ont fait la France, l'ambition serait belle.

A la mort du Comte de Paris, le duc d'Orléans a déclaré qu'il avait conscience de ses devoirs et qu'il les accomplirait. A la crise présidentielle de janvier 1893, il l'a répété.

Eh bien, le moment est proche.

L'oppression, l'iniquité, la corruption, l'infamie du régime ont rempli les âmes de colère et de dégoût. La République tient debout parce que nul ne la jette bas d'un coup de botte. Le peuple est las d'attendre.

Si l'on hésite, si l'on tarde, si l'on se trouve encore trop jeune pour le sacrifice ou trop faible pour l'abnégation, tant pis. La mission désertée sera reprise par un autre.

***

Qui sera l'autre? d'où viendra-t-il? On ne sait. Mais il viendra parce qu'il est nécessaire.

Un jour il entrera dans la salle des séances du Palais-Bourbon. Les tribunes seront bondées de citoyens enthousiastes; la foule emplira les cours, le quai, la place de la Concorde.

Et l'Homme, apostrophant la bande effarée, dira :

« Sortez! Je vous chasse; le peuple vous chasse.

« Que faites-vous ici? Vos affaires. Elles sont

malpropres; elles souillent le temple de la Loi. Allez aux marchés, aux bourses, aux lieux où s'achète et se vend tout ce dont vous trafiquez...

Des voix s'élèveront alors, sur quelques bancs, clamant la phrase inévitable: *Vous violez la Constitution!*

L'Homme reprendra, plus violemment:

« La Constitution? Il n'y en a plus. Vous l'avez violée, vous l'avez détruite vous-mêmes, quand vous avez fait succéder les Floréals aux Fructidors, quand vous avez cassé les mandats des élus. Vous l'avez violée, quand vos ministres ont engagé des guerres sans autorisation, quand vous avez répudié la séparation des pouvoirs, quand votre pouvoir exécutif a refusé de s'incliner devant les arrêts de la justice, quand votre pouvoir législatif les a revisés et cassés.

« La Constitution? Rappelez-vous comment l'a jugée votre président du conseil Dupuy, quand on l'invoquait pour défendre l'inviolabilité parlementaire. Rappelez-vous comment l'a traitée votre président de République Casimir-Perier, quand il vous a jeté sa démission méprisante à la face!

« Il n'y en a plus, de Constitution.

« Allez-vous en! Vous vous êtes attribué huit

mois de prolongation pour cette législature; si on vous laissait faire, vous ne partiriez plus; il faut bien vous pousser dehors.

Mais nous représentons le peuple! osera dire un député, probablement de Toulouse.

L'Homme répliquera:

« Ne parlez pas du peuple! Vous l'avez sabré à Vicq, fusillé à Châteauvillain, mitraillé à Fourmies. En mutilant, par vos lois sacrilèges, le suffrage universel, vous lui avez ôté les moyens d'être représenté.

« Votre président du conseil Dupuy vous a dit au mois de janvier, que vous représentiez des sections de la nation, des coins de départements; que vous ne représentiez pas la nation. Et vous avez applaudi.

« Mais ces sections de la nation, ces coins de départements, vous ne les représentez même pas. Il y en a qui sont envoyés ici par quelques centaines de fonctionnaires. Il y en a qui ont été désignés par un quart, par un sixième de leur collège électoral. La plupart des autres ne sont pas élus du tout. Ils ont été nommés par les préfets, au moyen des quatre-vingt-six procédés de fraude que vos magistrats ont flétris. Souvenez-vous de Joffrin, installé ici par mesure

administrative. Vos mandats ont été payés, les uns par le ministère de l'intérieur, à trois mille francs pièce; d'autres par les fonds secrets de la défense nationale; d'autres par l'argent des Sociétés financières ou des tripoteurs cosmopolites.

« Vous ne représentez pas le peuple. Vous représentez la concussion, la trahison, le vol. Hors d'ici!

« Vous ne pouvez pas vous plaindre qu'on vous chasse : vous en avez assez chassé d'autres. Vous en avez enfermé en prison, à la caserne. Vous avez multiplié les exclusions. Rappelez-vous la séance inouïe du 20 janvier 1890, et l'expulsion par la force armée de trois représentants bien élus, eux, pour faire la place nette à l'intrus Joffrin.

« Et vous seriez inviolables? Voilà ce que vous en avez fait de votre inviolabilité. Le traitement que vous allez subir, c'est vous qui l'avez inventé. Vous l'avez appelé hautement, en décrétant des apothéoses aux soldats du Deux-Décembre. J'ai compris votre vœu secret : me voici!

« A la porte, à votre tour! à votre tour, à Mazas!

« Vous iriez autrement. Les voitures cellulaires où vous allez monter, je les ai trouvées

tout attelées à votre intention. Remerciez-moi : je décore d'une apparence politique la catastrophe judiciaire qui vous était réservée.

« Car on vous connaît.

« Toi et tes vingt voisins, vous avez signé des reçus motivés aux Sociétés de finance que vous faisiez chanter.

« Toi, tu es allé un jour chez un homme qui possédait les preuves de ta vénalité, avec une arme pour l'assassiner; le hasard seul a fait manquer ton coup.

« Toi, tu as offert à un ministre de le débarrasser de son ennemi, dans un prétendu duel, pour vingt-cinq mille francs.

« Toi, tu as été obligé de quitter l'armée, ayant volé tes camarades au jeu : et ce commencement de carrière militaire te vaut une « compétence particulière » dans les « questions patriotiques ».

« Toi, tu as dépouillé ton ami; puis tu lui as pris sa femme.

« Toi, dont les yeux ternes, veufs de leurs cils et bordés de rouge, clignotent derrière des verres fumés, tu as cinq affaires de mœurs à ton dossier. On ne connaît que toi et ton inséparable, du Palais-Royal à la rue Duphot.

« Vous salissez le palais du Peuple. Sortez!

« Mais n'ayez pas peur. Je ne vous donnerai

pas l'auréole du martyre. Je vous laisserai à votre honte.

« Je pourrai même prendre à mon service quelques-uns des plus convenables. Vos glorieux pères, les fameux Géants, sont devenus les domestiques chamarrés de Bonaparte. Que ceux qui ont de bons certificats passent demain à la grille de la place Beauvau. Un adjudant prendra leurs noms. A l'office, dans la police et dans les geôles, on leur trouvera des places.

« Allez!

« Vous avez dit : *Débarrassons-nous de ce qui nous gêne.*

« Vous gênez la France, et je la débarrasse de vous. »

Tout le peuple acclamera, tout le peuple suivra cet Homme : une fois de plus, ce sera la dictature.

Car il n'est plus possible de patienter, d'espérer. Il n'est plus possible d'essayer des remèdes incertains et lents. Il s'agit pour le pays de guérir tout de suite, de secouer tout de suite la vermine qui le ronge, — ou de pourrir.

Février 1893.

LES PRÉCÉDENTS

I

Le 20 avril 1653, Cromwell se mit à reprocher aux membres de la Chambre leur lenteur, leur avidité, leur attachement à leurs intérêts personnels, leur peu de soin de la justice : « Vous n'avez pas le cœur de rien faire pour le bien public ; vous ne voulez que vous perpétuer dans le pouvoir ; votre heure est venue... » Vane, Wanworth, Martyn, se levèrent vivement pour lui répondre...

Cromwell s'élança de sa place au milieu de la salle, et mettant son chapeau sur sa tête : « Venez, venez, dit-il, je vais mettre fin à votre bavardage. » Il fit un signe à Harrisson, la porte s'ouvrit ; vingt ou trente fusiliers entrèrent, commandés par le lieutenant-colonel Worsley : « Vous n'êtes plus un parlement ; sortez, faites place à de plus honnêtes gens. » Il se promenait en long et en large, frappant du pied et donnant ses ordres... « C'est une indignité, s'écria Vane, c'est contre tout droit et tout honneur. » — « Ah ! sir Henri Vane, sir Henri Vane, reprit Cromwell, vous auriez pu prévenir tout ceci ; mais vous êtes un jongleur ; vous n'avez pas même l'honnêteté commune ; le Seigneur me délivre de sir Henri Vane ! » Et au milieu du trouble général, il adressait aux membres qui passaient devant lui des apostrophes semblables ; à Challoner :

« Ivrogne ! » à Wantworth : « Adultère ! » à Henri Martyn : « Est-ce qu'un coureur de filles est fait pour siéger ici et pour gouverner ? » Il s'approcha de la table où était placée la masse qu'on portait devant l'orateur (*président*), et appelant ses soldats : « Qu'avons-nous à faire de cette babiole ? Qu'on l'emporte. » La salle était vide, il en fit saisir tous les papiers..., sortit le dernier, fit fermer les portes et retourna à Witehall ..

Le lendemain, 21 avril, on lut dans le *Mercurius politicus*, devenu le journal de Cromwell : « Le lord général a exposé hier au Parlement diverses raisons qui devaient faire suspendre actuellement ses séances, ce qui a été fait. L'orateur et les membres se sont retirés. Il est probable que les motifs de cet acte seront, sous peu, rendus publics. » Et ce même jour, à la porte de la Chambre, les passants s'arrêtaient devant une grande affiche, probablement l'œuvre nocturne de quelque Cavalier ravi de se voir vengé des républicains par un régicide :

Chambre non meublée, à louer.

(Guizot. — *Hist. de la révolut. d'Anglet.*)

Le sieur de Bordeaux, envoyé de Louis XIV auprès du Parlement anglais, rapporte en ces termes la harangue de Cromwell à ses collègues :

« Messieurs, vous n'avez que faire de vous mettre tant en peine touchant les affaires qui sont maintenant sur le tapis ; car ayant mûrement considéré que le gouvernement de tant de personnes était méchant, tyrannique et plein d'oppression, et voyant qu'on y avait employé des sommes immenses sans que jamais on en ait donné aucun compte, c'est pourquoi j'ai résolu de mettre le gouvernement de cette nation entre les mains de peu de gens, mais gens de bien : et, partant, dès à présent, je déclare qu'il n'y a plus de Parlement, et je n'en reconnais plus. »

Le sieur de Bordeaux ajoute, en rendant compte de l'événement :

« Tout le peuple universellement se réjouit de la généreuse action du général Cromwell, et de la chute du Parlement qui est fort vilipendé en la bouche d'un chacun. On a écrit sur la maison du Parlement :

This house is now to be let unfurnished ;

et on chante des chansons partout contre eux. »

II

Bonaparte aux Anciens, le 18 brumaire:

« Citoyens représentants..., on cherche en vain des exemples dans le passé pour inquiéter vos esprits; rien dans l'histoire ne ressemble au dix-huitième siècle, et rien dans ce siècle ne ressemble à sa fin... Nous voulons la république... Nous la voulons fondée sur la vraie liberté, sur le régime représentatif... Nous l'aurons, je le jure en mon nom et au nom de mes compagnons d'armes... »

Bonaparte aux Anciens, le 19 brumaire:

« Citoyens représentants, vous n'êtes point dans des circonstances ordinaires, mais sur un volcan... vous avez cru la république en danger; vous m'avez appelé pour assurer l'exécution de vos décrets, je suis sorti de ma demeure pour vous obéir, et déjà on nous abreuve de calomnies, moi et mes compagnons d'armes: on parle d'un nouveau Cromwell, d'un nouveau César. Citoyens, si j'avais voulu d'un tel rôle, il m'eût été facile de le prendre au retour d'Italie... Je ne l'ai pas voulu alors, je ne le veux pas aujourd'hui. Ce sont les dangers seuls de la patrie qui ont éveillé mon zèle et le vôtre... Sauvons les deux choses pour lesquelles nous avons fait tant de sacrifices, la liberté et l'égalité... » — « Parlez donc aussi de la Constitution! » s'écrie le député Linglet. — Cette interruption déconcerte un instant le général; mais bientôt il se remet;

et d'une voix entrecoupée il répond: « De Constitution, vous n'en avez plus. C'est vous qui l'avez détruite, en attentant, le 18 fructidor, à la représentation nationale; en annulant, le 22 floréal, les élections populaires, et en attaquant, le 30 prairial, l'indépendance du gouvernement. Cette Constitution dont vous parlez, tous les partis veulent la détruire... Et si quelque orateur, ajoute Bonaparte d'une voix menaçante, si quelque orateur payé par l'étranger parlait de me mettre hors la loi, alors j'en appellerais à mes compagnons d'armes. Songez que je marche accompagné du dieu de la fortune et du dieu de la guerre. »

Quant aux Cinq-Cents:

... Murat et Leclerc ébranlent un bataillon de grenadiers et le conduisent à la porte des Cinq-Cents. Ils s'avancent jusqu'à l'entrée de la salle. A la vue des baïonnettes, les députés poussent des cris affreux, comme ils avaient fait à la vue de Bonaparte. Mais un roulement de tambours couvre leurs cris. — *Grenadiers, en avant!* s'écrient les officiers. Les grenadiers entrent dans la salle et dispersent les députés qui s'enfuient les uns par les couloirs, les autres par les fenêtres. En un instant la salle est évacuée.

(THIERS, — *Hist. de la Révolut. franç.*)

III

Au nom du Peuple français,

Le président de la République décrète:

ARTICLE 1er. — L'Assemblée nationale est dissoute.

ART. 2. — Le suffrage universel est rétabli. La loi du 31 mai est abrogée.

ART. 3. — Le peuple français est convoqué dans ses comices.

ART. 4. — L'état de siège est décrété dans l'étendue de la première division militaire.

ART. 5. — Le Conseil d'État est dissous.

ART. 6. — Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

LOUIS-NAPOLÉON-BONAPARTE.

Le ministre de l'Intérieur,

MORNY.

PARIS

IMPRIMERIE NOIZETTE ET C^ie^

8, Rue Campagne-Première, 8.